

Questions orales

LA DATE PRÉVUE DU DÉPÔT DE LA LISTE DES PROJETS

Le très hon. Joe Clark (Yellowhead): Monsieur le Président, nous voulons bien que les faits parlent d'eux-mêmes, pourvu évidemment que le gouvernement les fasse connaître. Le premier ministre du Canada pourrait-il nous dire quand le gouvernement communiquera au Parlement la liste des projets à réaliser dans le cadre du Programme spécial de stimulation de l'emploi? La lui communiquera-t-il demain? En juin, peut-être, ou bien encore en 1992? Quand le premier ministre du Canada fera-t-il preuve de franchise à l'égard des Canadiens et communiquera-t-il au Parlement la liste que celui-ci lui réclame depuis au moins trois mois?

Des voix: Bravo!

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le Président, le député de Yellowhead pose plusieurs fois la même question, et quand il n'est pas satisfait de la réponse qu'il reçoit, il a l'habitude d'exhorter son interlocuteur à plus de franchise. Le ministre des Finances lui a déjà répondu. Je lui ai répondu moi aussi. Une question inscrite au *Feuilleton*, il y a deux ou trois semaines . . .

M. Kempling: Il y a trois mois!

M. Trudeau: Exactement le 24 janvier, monsieur le Président. Le *Feuilleton* se passe de commentaire. S'il tient à entendre la réponse, que le député se débouche les oreilles!

Des voix: Oh, oh!

* * *

LES PÊCHES

L'AVENIR DES ENTREPRISES AUTONOMES EN NOUVELLE-ÉCOSSE

Mlle Coline Campbell (South West Nova): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Pêches et des Océans. Maintenant que le gouvernement fédéral a garanti de verser à la Banque de la Nouvelle-Écosse 70 millions de dollars au cours des cinq prochaines années—et je conviens qu'il faut l'accepter et miser sur l'avenir des pêches—le ministre va-t-il se servir des crédits restants prévus dans le projet de loi C-170 pour la restructuration du secteur des pêches en Nouvelle-Écosse, afin de donner des garanties aux nombreuses entreprises privées autonomes qui éprouvent également des difficultés et qui voudraient survivre, pour l'avenir des pêches?

L'hon. Pierre De Bané (ministre des Pêches et des Océans): Monsieur le Président, je prends note des doléances du député.

* * *

L'ÉCONOMIE

LES CONSÉQUENCES DU DÉFICIT

L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Monsieur le Président, ma question est destinée au ministre des Finances qui n'est pas sans savoir que la situation économique cause de vives inquiétudes, comme en témoignent les événements d'hier à la Bourse. Celle-ci a accusé le pire recul depuis plus de quatre mois. Le président de la Banque centrale américaine, M. Volcker, dans son rapport au Congrès, déclare que «des déficits élevés retardent la reprise économique. Les déficits fédéraux

ont maintenu les taux d'intérêt à la hausse et ralenti l'expansion dans les secteurs de l'économie qui sont davantage sensibles aux taux d'intérêt, comme l'habitation, l'automobile et les investissements à long terme des entreprises». Comme le déficit du Canada est beaucoup plus élevé proportionnellement que celui des États-Unis, soit 31.3 milliards cette année comparativement à 183 milliards, si l'on considère que la taille de l'économie américaine est dix fois la nôtre, le ministre des Finances voudrait-il dire à la Chambre s'il souscrit aux opinions de M. Volcker sur les conséquences de ces déficits énormes?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, j'ai assez souvent exprimé en substance la même opinion. Si le député s'était donné la peine de lire mes discours, il y aurait vu certaines de ces affirmations. J'ai dit que nous devons réduire le déficit de façon graduelle et prudente, que nous ne devons pas perdre de vue la situation générale de l'économie, tout particulièrement le sort des chômeurs, et que ma stratégie consistait à réduire le déficit de façon graduelle et prudente.

M. Crosbie: Le ministre souffre d'hypocrisie galopante en même temps que de maccarthysme pernicieux. Ses actes démentent ses paroles. Sa dette cette année est de 31 milliards. Transposée dans l'économie américaine, elle est de l'ordre de 310 milliards.

ON DEMANDE AU MINISTRE DE PRENDRE DES MESURES POUR RÉDUIRE LE DÉFICIT

L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Monsieur le Président, qu'est-ce que le ministre des Finances compte faire? Le principal obstacle à la relance au Canada consiste dans les taux d'intérêt élevés. Le ministre des Finances vient de reconnaître que le déficit fait monter les taux d'intérêt. Quand commencera-t-il à réduire le déficit pour que les taux d'intérêt diminuent, que la reprise économique s'amorce vraiment, que les Canadiens reprennent le travail et que les gens recommencent à investir? Quand le ministre se mettra-t-il à la tâche au lieu de se contenter d'en parler et de prétendre qu'il s'en occupe?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, le député devra attendre la présentation du budget et tirer ses propres conclusions. Je lui rappelle que les taux d'intérêt ont baissé sensiblement depuis deux ans. De fait, ils ont été réduits de moitié . . .

M. Huntington: Et à combien ont-ils augmenté?

M. Lalonde: . . . pendant que le déficit augmentait de façon marquée. Il n'y a pas de rapport immédiat et direct entre la taille du déficit et le niveau des taux d'intérêt.

M. Crosbie: Vous venez de dire que vous étiez d'accord avec M. Volcker.

M. Lalonde: Nous avons assisté depuis deux ans à une baisse rapide et marquée des taux d'intérêt malgré l'augmentation du déficit. Il importe cependant de noter qu'on ne peut pas continuer à avoir des déficits de plus en plus élevés à moyen et à long termes parce que cela influera évidemment sur les taux d'intérêt. A court terme, comme on l'a vu depuis deux ans, il est bien évident que les taux d'intérêt peuvent baisser malgré des déficits élevés. De fait, le député sait que nous avons ramené les taux d'intérêt au Canada . . .